

# Faits saillants du Conseil d'administration du CMFC

Février à avril 2022

Le présent document indique comment les travaux du Conseil d'administration se rattachent aux trois buts précisés dans le [Plan stratégique](#) et aux activités en cours du Collège.

## 1<sup>er</sup> but

### Faire avancer la médecine de famille

#### Recommandations concernant les changements à apporter aux normes de participation à Mainpro+<sup>MD</sup>

Le Comité national du développement professionnel continu (CNDPC) a convoqué le Groupe de travail sur les normes Mainpro+ (GTNM), présidé par le D<sup>r</sup> José François. Au terme d'un processus itératif et consultatif, le Conseil d'administration a approuvé le rapport présentant les recommandations du GTNM, conformément au 2<sup>e</sup> objectif du plan stratégique, action 2C.

L'objectif est de simplifier et améliorer le système Mainpro+, et de soutenir nos membres dans leur démarche d'amélioration de la qualité et de réflexion sur leur pratique. Parmi les recommandations, citons la réduction du nombre de catégories de crédits de six à trois, et l'obligation d'obtenir 10 crédits certifiés dans la catégorie Évaluation au cours de chaque cycle de cinq ans, à compter de 2024, au plus tôt, lorsqu'une nouvelle plateforme Mainpro+ sera lancée. Il a été démontré que les activités d'apprentissage qui portent sur les données de la pratique ou qui impliquent une rétroaction sur le rendement influencent positivement la pratique. Elles sont de plus en plus exigées par les ordres des médecins provinciaux.

Le Conseil d'administration est conscient que la communication au sujet de ces changements, l'accès aux activités certifiées et la facilité de mise en œuvre seront des priorités pour les membres. Plus de détails suivront.

## 2<sup>e</sup> but

# Agir à l'unisson

### Lutte contre le racisme

Conformément au 5<sup>e</sup> objectif du Plan stratégique, action 5B : Contribuer à l'obtention de résultats de santé équitables et lutter contre le racisme systémique — Élaborer un plan d'action mobilisant des personnes racialisées dans des rôles de leadership pour lutter contre le racisme systémique dans les sphères de responsabilité et d'influence du CMFC.

En février, le Conseil d'administration a rencontré nos consultants d'[Amorell & Company](#) pour une discussion stratégique sur les conclusions d'un rapport préliminaire et de la recommandation de créer un groupe de travail (dont le nom reste à déterminer).

Le vocabulaire est un élément essentiel de ce travail. En attendant de déterminer le vocabulaire le plus approprié pour décrire notre travail en matière de justice sociale, d'équité, de diversité et d'inclusion, nous utiliserons le terme « lutte contre le racisme ».

Principaux enjeux abordés :

- Absence d'une structure précise au sein de l'organisation pour prendre en charge la lutte contre le racisme
- Manque de données démographiques et raciales fiables sur les membres et le personnel
- Manque de collaboration avec des personnes appartenant à divers groupes traditionnellement marginalisés
- L'engagement du CMFC à poursuivre la lutte contre le racisme
- La cohérence et la clarté du vocabulaire employé et des cadres de compréhension

Amorell & Co. apportera ses conseils concernant la lutte contre le racisme et son aide pour la traduire sur le plan opérationnel, notamment par la création d'un cadre de projet, la gouvernance et l'élaboration d'un plan de consultation. Nous consulterons, à cet effet, des leaders des communautés racisées. Notre Forum annuel des leaders, qui se tiendra les 27 et 28 mai 2022, sera l'occasion pour plusieurs membres de participer à ce travail important.

# Activités en cours du CMFC

## Remboursement des bénévoles et honoraires

Nous sommes reconnaissants envers nos nombreux membres qui continuent de consacrer du temps à leurs patients, leurs collègues, leur profession et le CMFC. Leur expertise et leur perspective sont essentielles à notre travail et à la satisfaction des besoins de nos collectivités partout au Canada.

Le Conseil d'administration appuie la recommandation du Comité consultatif sur la gouvernance de réviser les politiques du CMFC sur le remboursement des bénévoles et les honoraires d'experts. Les membres du Conseil d'administration sont très conscients de la pression qui pèse sur nos membres, et du temps et des ressources qui sont exigés d'eux. Ils tiennent donc à souligner leur contribution à l'organisation comme il se doit. Plus de détails suivront.

## Plan stratégique

Le Plan stratégique de 2017 à 2022 du CMFC a fait l'objet de révisions importantes en juin 2021. À la fin du mois de mars, le Conseil d'administration a discuté du calendrier et de la planification de notre orientation stratégique après décembre 2022. Plusieurs facteurs sont pris en compte, notamment la possibilité pour le directeur général ou la directrice générale et chef de la direction qui prendra la relève de contribuer à l'orientation. Nous savons, par ailleurs, que plusieurs des objectifs actuels comportent d'importantes étapes de travail supplémentaires : la réforme de l'éducation et des systèmes de santé, le soutien à nos membres, la lutte contre le racisme et l'évolution de la façon dont nous travaillons avec nos sections provinciales, et en tant qu'employeur pancanadien à distance, pour n'en citer que quelques-uns. Aucun remaniement majeur du plan stratégique actuel ne sera recommandé pour la fin de l'année 2022. Un processus d'appel de propositions sera mené d'ici la fin de l'année 2022.

## Finances

Le Conseil d'administration a approuvé plusieurs recommandations du Comité des finances et de la vérification, dont les suivantes :

- (En février) Accepter le rapport financier semestriel (comprend les états financiers, les placements, les statistiques des membres), et approuver les recommandations pour le budget flexible 2021–2022 (fin de l'exercice financier : 31 mai 2022)

- (En avril) Accepter le rapport financier pour la période de neuf mois se terminant à la fin de février 2022 ; mettre à jour les politiques financières en fonction des examens annuels

## Santé planétaire

En février, le Conseil d'administration a approuvé une recommandation du Comité des finances et de la vérification du CMFC pour que le CMFC cesse tout investissement direct dans les combustibles fossiles. Cette décision donne suite aux commentaires des membres et s'inscrit dans le cadre d'une discussion et une réflexion continues sur la façon de promouvoir la santé planétaire.

Pour toute question, veuillez communiquer avec nous à [bbouchard@cfpc.ca](mailto:bbouchard@cfpc.ca) ou à [flemire@cfpc.ca](mailto:flemire@cfpc.ca), ou avec Sarah Scott, directrice, Gouvernance et planification stratégique, à [sscott@cfpc.ca](mailto:sscott@cfpc.ca).

Brady Bouchard, MBBS, CCMF  
Président et président du Conseil d'administration

Francine Lemire, MD CM, CCMF, FCMF, CAÉ, IAS.A  
Directrice générale et chef de la direction